

**Document
d'accompagnement
thématique**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme: Baccalauréat technologique STAV

Thème : Epreuve S4 Territoires et technologie

**Formalisation d'un cahier des charges interdomaine pour l'élaboration de la
partie « territoires et technologie » liée aux domaines de l'épreuve S4
« Territoires et technologie ».**

Rappel de la réglementation : Note de service DGER/SDPFE/2019-702 du 10/10/2019

Objet : instruction relative aux épreuves obligatoires du premier groupe du baccalauréat technologique, série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) à compter de la session 2021

L'épreuve Territoires et technologie est une épreuve ponctuelle terminale écrite de 3 heures dont 30 minutes consacrées à la prise de connaissance des documents.

Les modalités sont identiques pour tous les candidats (évalués en modalité CCF et hors CCF).

Elle est affectée du coefficient 16.

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve terminale écrite comporte deux parties. La première partie est commune à tous les candidats, quel que soit le domaine technologique étudié. La seconde partie est contextualisée selon le domaine technologique étudié par le candidat.

Attendus de la première partie :

À partir de documents d'actualité en lien avec un ou plusieurs territoires, le candidat montre sa compréhension de l'information et des phénomènes décrits dans les documents et formule un point de vue. On attend du candidat qu'il mobilise ses connaissances :

- des spécificités des territoires,
- de l'organisation des territoires,
- de la régulation des activités économiques relatives aux cinq domaines technologiques présentes dans les territoires.

Attendus de la seconde partie :

À partir d'un corpus documentaire spécifique à chaque domaine technologique, présentant un processus technologique situé dans son contexte, on attend du candidat :

- qu'il analyse les interactions d'une part entre le contexte et le processus, d'autre part entre le contexte et les choix sociotechniques,
- qu'il mobilise sa culture du domaine technologique concerné.

Modalités d'évaluation

La correction est effectuée, à partir d'une grille nationale critériée d'évaluation (cf. annexe 4), par deux examinateurs :

- un enseignant en sciences économiques, sociales et de gestion,
- un enseignant en sciences et techniques du domaine technologique concerné.

ANNEXE – TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE

Annexe 4 - Grille nationale critériée d'évaluation de l'épreuve terminale

Critères	Indicateurs à adapter au sujet	Barème
Première partie sur 6 points		
Analyse des caractéristiques et des enjeux d'une activité en lien avec un territoire	- Utilisation des concepts et des notions - Compréhension de l'information - Formulation d'un point de vue	6
Deuxième partie sur 14 points		
Analyse des interactions entre contexte et processus	- Identification des éléments clefs du contexte du processus étudié - Caractérisation des principales étapes du processus - Mise en évidence des interactions entre le contexte et le processus	6 ou 7 (Selon les sujets)
Analyse des choix socio-techniques	- Repérage des choix socio-techniques - Analyse des déterminants des choix socio-techniques	7 ou 8 (Selon les sujets)
		/20

Elaboration de la partie technologie d'un sujet de l'épreuve terminale S4.

Eléments de fond

Le **sujet** traite d'une thématique spécifique au domaine concerné, clairement énoncée à travers l'étude d'une problématique concrète territorialisée à une échelle locale. La problématique peut toutefois s'inscrire dans un contexte plus large.

Le titre du sujet est signifiant.

Le **contexte** de la problématique est suffisamment complexe et authentique, avec un nombre de déterminants limité. Il est présenté dans le chapeau du sujet. Il est détaillé dans un ou des documents du corpus documentaire.

Le questionnement permet d'identifier les éléments clé du contexte, les éléments clé du processus, les interactions contexte – processus, les choix opérés et d'analyser des déterminants des choix. Pour y répondre, les candidats mobilisent les méthodes et la culture technologique du domaine acquis au cours de la formation (enseignements, expérience en milieu professionnel, acquis personnels).

Les questions incitent les candidats à construire une analyse critique contextualisée.

Eléments de forme

La **formulation des** consignes est ouverte, invitant à la réflexion, l'argumentation, la mise en relation. Les questions sont toutefois contextualisées dans leur formulation. Elles mobilisent les concepts de processus, choix socio-techniques, déterminants, ...présents dans la grille d'évaluation.

Le sujet comporte un nombre limité de questions (deux à quatre questions.)

Le corpus de documents

- Le nombre de documents est compatible avec une durée de lecture d'environ 20 mn (nombre de pages et nombre de documents).
- Les documents disposent de titres explicites.
- Ils sont d'un niveau technique maîtrisable par un élève de STAV.
- Même si le sujet fait appel à la culture technologique du candidat dans le domaine, il peut être nécessaire de joindre des documents apportant des informations techniques, de façon à ne pas évaluer des savoirs, mais bien la capacité d'analyse du candidat.
- Ils peuvent présenter pour les uns des cas concrets contextualisés, pour d'autres des supports pour aider à l'analyse et limiter la mobilisation de connaissances qui iraient au-delà du STAV. Quelques documents peuvent proposer des alternatives pour nourrir l'analyse.
- Les documents sont de nature/ forme aussi diversifiée que possible (article, graphique, tableau, témoignage écrit, carte, plan, photo...).
- La source des documents proposés doit obligatoirement être mentionnée (ouvrage, site Internet, ...). Il peut s'agir d'extraits, parfois partiellement modifiés (dans ce cas, indiquer « D'après... » avec la référence). Des documents peuvent également être créés spécialement pour l'épreuve (courts textes, schémas par exemple) et sont accompagnés de la mention "créés

pour les besoins de l'épreuve". La lisibilité et la reproductibilité des documents ne doivent pas poser de problème (typographie, iconographies en noir et blanc, ...)

Recommandations plus spécifiques à chaque domaine technologique.

1.1 Domaine de l'aménagement

Dans le domaine de l'aménagement qui regroupe 4 secteurs professionnels (Forêt, nature, gestion des milieu aquatiques, jardins), il est impératif de construire des sujets qui ne mettent pas en défaut les apprenants. De ce fait, les sujets comporteront les informations techniques spécifiques à l'exemple servant de support. Les critères d'évaluation portent sur des compétences méthodologiques qui doivent pouvoir s'évaluer à partir de situations prises dans les différents secteurs de l'aménagement. Dans cette épreuve, on ne cherche pas à évaluer des connaissances et encore moins des connaissances spécifiques à un secteur de l'aménagement mais des capacités transverses au domaine de l'aménagement.

Pour analyser les choix socio-techniques, il faut commencer par les repérer et les étudier. Certains choix sont réalisés sans problèmes ni questionnements, d'autres ne sont pas simples à réaliser, posent plus de problèmes aux acteurs et nécessitent une réflexion approfondie. Ce sont ces derniers que les candidats doivent repérer et analyser.

On ne demande pas au candidat de proposer des choix mais d'analyser ceux qui ont été réalisés par les acteurs d'un projet d'aménagement. Un choix implique de privilégier une solution par rapport à une autre. Il est intéressant de comprendre pourquoi, dans les circonstances du projet étudié, une solution a été retenue. Cela revient à analyser la logique des acteurs qui ont contribué à cette prise de décision dans un contexte précis à un moment donné. Il peut également être intéressant de comprendre pourquoi des options ont été rejetées.

1.2 Domaine des agroéquipements

Les thématiques explorées doivent concerner des technologies couramment utilisées en polyculture - élevage. Elles doivent être contextualisées c'est à dire être présentées dans un cas concret pris dans un territoire donné. On évitera les situations particulières trop peu répandues (donc peu connues).

Le processus dans le cas des agroéquipements est constitué des technologies mises en œuvre. Il peut être abordé à partir de l'étude de la chaîne du produit. Les choix sociotechniques concernent à la fois les choix d'équipements utilisés dans le cas décrit mais aussi les adaptations et les réglages mis en œuvre pour tenir compte du contexte.

Le candidat doit analyser les choix techniques réalisés en lien avec le contexte. Il doit mobiliser ses connaissances du domaine technologiques mais aussi il doit être capable d'exploiter les documents techniques indispensables fournis avec le sujet.

1.3 Domaine de la production.

Dans la mesure du possible, les thématiques explorées mobilisent l'agronomie et la zootechnie de façon la plus imbriquée possible (intégrative) et non l'une d'un côté et l'autre d'un autre côté dans des questions indépendantes. Des documents peuvent montrer l'intégration éventuelle du cas étudié en exploitation dans des logiques plus larges (voire planétaires, cas autonomie alimentaire par exemple).

Certaines questions peuvent nécessiter la mobilisation des deux disciplines de façon simultanée, parce que la problématique étudiée est intégrative.

La correction des copies est effectuée préférentiellement par un binôme agronome/ zootechnicien. Les membres du jury ont toute liberté pour s'organiser en conséquence et permettre ainsi une correction collaborative des copies (et non coopérative).

Il est veillé dans la convocation des membres du jury à un équilibre agronomes – zootechniciens.

1.4 Domaine des services

Les thématiques explorées mobilisent l'économie sociale et familiale et les techniques commerciales de façon variable selon les sujets mais la plus intégrative possible.

De la même façon, certaines questions peuvent nécessiter la mobilisation des 2 disciplines de façon simultanée, parce que la problématique étudiée est intégrative.

La thématique explorée est clairement située dans un territoire donné même si des documents peuvent montrer l'intégration éventuelle du cas étudié dans des logiques plus larges (régionales, nationales...).

La correction des copies est effectuée préférentiellement par un binôme économie sociale et familiale et techniques commerciales. Les membres du jury ont toute liberté pour s'organiser en conséquence et permettre ainsi une correction collaborative des copies (et non coopérative). Il est veillé dans la convocation des membres du jury à un équilibre SESG-ESF/SESG-GC.

1.5 Domaine de la transformation

La thématique explorée est clairement située dans un territoire donné. Le produit (ou la famille de produits) support de l'épreuve doit posséder un lien reconnu avec ce territoire, par exemple à travers un signe de qualité. Des documents peuvent cependant montrer l'intégration éventuelle du cas étudié dans des logiques plus larges (régionales, nationales...).

Dans l'analyse du processus, pourront notamment être abordés les aspects liés aux techniques de fabrication, à la maîtrise de la qualité, aux équipements utilisés ainsi qu'au respect de la réglementation.